Bulletin municipal





Consultable sur: www.carlux24.fr



Page 2 Année 2019 Bulletin municipal

CARLUX joli village du Périgord noir

où restent des traces des guerres de Cent ans et de religion, se situe dans la vallée de la DORDOGNE.

Altitude: 85 à 260 mètres 639 habitants

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse (Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.com/)

Piste cyclable voie verte vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Commerces itinérants

Pizza Big-Good

Poissonnerie

Boucherie

Zone Artisanale de Rouffillac Services au public

Agence Postale communale

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Maison de services au public

Médecin

Ostéopathes

Psychanalyste

Gendarmerie

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Boulangerie

Cafés restaurants

Hôtels

La ferme de la Chapelle

LE MOT DU MAIRE	4	
LA VIE MUNICIPALE Le Conseil municipal 2014-2020 Les services municipaux Le budget 2019 L'état civil Le mot des gendarmes Elections, cartes d'identité, recensement Maison de services au public et l'école Le CIAS	5 5-6 6 7 8 9 10-11 12-13	
LA VIE DE LA COMMUNE Les vœux 2019 Les cérémonies 2019	14 14	
LA VIE DU PATRIMOINE Réalisations au cours de l'année Informations Citoyenneté et voisinage La salle polyvalente (équipements et tarifs) Journées européennes du patrimoine La Pierre Angulaire	15 15 16-17 18 18 19	SOMMAIRE
L'INTERCOMMUNALITE La Communauté de communes du Pays de Fénelon La ronde des villages Le tourisme Les chenils intercommunaux Carlux en ZRR Le SICTOM	20 20 20 21 22 22 23	MAIRIE de CARLUX
LA VIE CULTURELLE Calendrier des festivités 2020 Rétrospective 2019	24 24 25-28	Rédaction et Impression Mairie de Carlux Publication Mairie de Carlux Janvier 2020
Adressage des rues et des habitations	29	Responsables : Michel Lemasson Michel Garnero
LA VIE DES ASSOCIATIONS ANNONCEURS	30 40	Photos et textes : Daniel Aumont Janine Charrier Odile Couronné
Mairie: 05 53 29 71 08 Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 8h 30 h à 12 h et 14 h à 17h 30 Jeudi: fermé au public Mail: mairie.carlux@wanadoo.fr		Philippe Ente Michel Garnero Nadia Garrigue Daniel Keryzaouen Michel Lemasson Jean-Louis Rouet Laurence Espinet

Page 4 Année 2019 Bulletin municipal



Le mot du Maire

Fiers de Carlux

Chères Carluciennes, chers Carluciens,

Une commune est comme un organisme : elle évolue, elle respire, elle se développe.

Qui ne voit la métamorphose accomplie de notre commune depuis 30 ans?

Nous avons construit et réalisé nos projets en respectant le cadre naturel de notre vie quotidienne.

Nous avons réalisé cette transformation avec patience, ténacité et efforts sans relâche pour faire aboutir les dossiers, car notre administration complexe est parfois loin de la réalité du monde rural.

Comme vous le savez, ma priorité a toujours été de préserver la ruralité en mobilisant notre énergie pour maintenir les services de proximité pour les personnes âgées mais tout autant pour les jeunes, car dans ce contexte où les services s'éloignent des usagers, à notre échelle, il est primordial que l'on en préserve le lien.

Nous pouvons être fiers de Carlux.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, sérénité et paix pour cette nouvelle année qui se profile.

Avec tout mon dévouement,

André Alard

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal 2014 - 2020

André ALARD

Michel LEMASSON Odile COURONNE **Guy SAULIERE** Jean-Claude DELHORBE 4ème Adjoint Janine CHARRIER Virginie JARDEL Jean-Charles DAGES Philippe ENTE Marie-Laure FERBER Michel GARNERO Nadia GARRIGUE Jean-Luc LIEUBRAY Sandrine NOIRET

Maire

1er Adjoint 2^{ème} Adjoint 3ème Adjoint



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Supp	léants
C.I.A.S. CARLUX (CCF)	André ALARD	Odile COURONNE		
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure	Jean-Claude		Virginie
5.1.C.1.O.M. du P.N.	FERBER	DELHORBE		JARDEL
S.D.E. 24	Michel	Michel GARNERO	André ALARD	Jean-Charles
3.D.E. 24	LEMASSON	MICHEI GARNERO	Andre ALARD	DAGES
S.I.A.E.P. CARLUX	André ALARD	Guy SAULIERE	Jean-Claude	Marie-Laure
J.I.A.L.F. CAILLOX	Andre ALAND	duy SAULIENE	DELHORBE	FERBER
SYNDICAT AERO-		André	Nadia	Janine
DROME DOMME SARLAT	Philippe ENTE	ALARD	GARRIGUE	CHARRIER
SYNDICAT IRRIGA-		Marie-Laure	Jean-Claude	
TION PRATS DE CARLUX	Guy SAULIERE	FERBER	DELHORBE	Philippe ENTE

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : André ALARD et Michel LEMASSON

	Économie, aménagement de l'espace	Voirie	Petite enfan- ce, jeunesse, sport		Communica- tion, culture, tourisme	Santé, numérique, services publics	Évaluation des trans- ferts de char- ges	Environne- ment, bascu- le, chenil, rivière
Tit.	André	André	Sandrine	Michel	Odile	Marie-Laure	Nadia	Philippe
	ALARD	ALARD	NOIRET	LEMASSON	COURONNE	FERBER	GARRIGUE	ENTE
Sup	Janine	Jean-	Virginie	Nadia	Nadia	Odile	Marie-	Jean-
	CHARRIER	Claude DELHORBE	JARDEL	GARRIGUE	GARRIGUE	COURONNE	Laure FERBER	Charles DAGES

Page 6 Année 2019 Bulletin municipal

Commissions municipales:

<u>Commissions municipal</u>	<u>es</u>	
	Président	Membres
Action Sociale	André ALARD	O. COURONNE, M. GARNERO, P. ENTE
Agriculture	André ALARD	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE
Bâtiments Communaux	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, M. GARNERO, J.L. LIEUBRAY
Bibliothèque	André ALARD	P. ENTE, S. NOIRET
Budget/Finances	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, N. GARRIGUE, J.C. DAGES, M.L. FERBER
Potrimoino /Châtoou	MichallEMASSON	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, N. GARRIGUE,
Patrimoine/Château	Michel LEMASSON	M.L. FERBER, J.L. LIEUBRAY
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles,	André ALARD	J. CHARRIER, O. COURONNE, V. JARDEL, J.L. LIEUBRAY, J.C. DA- GES, G. SAULIERE, J.C. DELHORBE, M. GARNERO, S. NOIRET,
Salle Polyvalente		N. GARRIGUE (affaires culturelles)
Communication	Michel LEMASSON	P. ENTE, N. GARRIGUE, M. GARNERO, J. CHARRIER
Location, gestion du matériel	André ALARD	J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, J.L. LIEUBRAY, P. ENTE
Urbanisme	André ALARD	J. CHARRIER, G. SAULIERE, J.C. DAGES, M. GARNERO, P. ENTE
Tourisme	André ALARD	J. CHARRIER, V. JARDEL, N. GARRIGUE, P. ENTE
Affaires Scolaires	André ALARD	V. JARDEL, J.L. LIEUBRAY, O. COURONNE, G. SAULIERE,
Alfaires Scolaires	Allule ALARD	M.L. FERBER, S. NOIRET
Voirie et chemins de Randonnées	André ALARD	J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, M. GARNERO, J.L. LIEUBRAY

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : Etienne CLUZEL, Louis-Jean CLUZEL, Janine CHARRIER, Jean-Charles DAGES,

Nadia GARRIGUE.

Commissaires suppléants : Laurence CLUZEL, Virginie JARDEL, Odile COURONNE, Philippe ENTE, Jean PEZIN.

Les services municipaux

Secrétaires de Mairie

Sandrine ARNOUIL-MERCÈDRE,

Laurence ESPINET

Agent d'accueil Maison de services au public

Mélanie CHEVAIS

Employés communaux

Cédric BEAUVES,

Fabien PLANCHE (CUI-CAE/PEC : contrat aidé)

Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDD)

Agent d'entretien locaux scolaires

Sandrine LEGER

Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN (CDD)

Responsable cantine

Sandrine LEGER (SVS)*

Aide cantine

Nathalie HEREAL

Surveillante cantine

Nadine NAVES

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER, Céline CASTANG (SVS)*

Garderie périscolaire

Emilie HERIN (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

Le budget 2019

Au titre du budget primitif 2019, le conseil municipal a privilégié la création du *multiple rural*. C'est le budget annexe des locaux commerciaux qui supporte ce projet.

Le budget principal est équilibré sans emprunt. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées notamment les frais de personnel.

Le budget de l'assainissement a assuré la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement collectif sur fonds propres. C'est actuellement un budget dont l'endettement est nul.



Tous ces efforts ont été possibles sans modifier les taux des impôts locaux afin de ne pas augmenter la pression fiscale subie par ailleurs (intercommunalité et Département).

L'état civil 2019

Naissances

PORTES Capucine	19 février 2019	Sarlat-la-Canéda (24)
TRANIPOIRION Ornella	13 septembre 2019	Sarlat-la-Canéda (24)
LOURD Robinson	8 novembre 2019	Sarlat-la-Canéda (24)



Mariages

TREZEGUET Valmon et BELLONE Émilie 04 juillet 2019
LEROY Franck et ROCHE Lucie 19 octobre 2019



Décès

AZEMA

MACHERE	Francis	05 février 2019 à Carlux (24)	67 ans
DE POTTER	Roger	21 février 2019 à Sarlat-la-Canéda (24)	92 ans
FLEURET	Louis	17 avril 2019 à Saint-Michel (16)	85 ans
ANDRIEUX	Gilles	02 mai 2019 à Bordeaux (33)	63 ans
HAY (veuve DURAND)	Yvette	10 mai 2019 à Salignac-Eyvignes (24)	91 ans
MICHEL (veuve AIMAR)	Simone	21 mai 2019 à Carlux (24)	86 ans
DAULIAC	Albert	1er juin 2019 à Sarlat-la-Canéda (24)	91 ans
CEILLER (veuve ABTEY)	Cécile	05 septembre 2019 à Carsac-Aillac (24)	98 ans
OUDE GROTEBEVELSBORG	Jacobus	07 septembre 2019 à Carlux (24)	86 ans
GUYOCHIM (épouse GEROME)	Maryse	19 novembre 2019 à Brive-la-Gaillarde (19)	82 ans

Dominique 05 décembre 2019 à Sarlat-la-Canéda (24) 67 ans



Page 8 Année 2019 Bulletin municipal



Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale



Le mot des gendarmes

Dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance, donc :

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments.
- Fermer à clé les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile même pour un temps limité.
- Ne pas communiquer d'informations personnelles sur les réseaux sociaux (lieux de vacances...)
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.
- Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et relèvent votre courrier.
- Déposer les objets de valeurs en lieu sûr (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)
- Protéger votre habitation (clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...).

Pour les commerces les dispositifs suivants sont préconisés pour renforcer la sécurité et éviter ou ralentir l'intrusion.

- Protections mécaniques de type rideau métallique Pose de vitrages résistants.
- Installation de caméras et ou protections électroniques « détection intrusions » avec éclairage
- clôturer si les lieux sont isolés
- Signalez à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu « démarchages de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs »

N'hésitez pas à prendre des notes avec les dates et horaires de passage et photos des plaques d'immatriculation. (Toute information pourra servir même ultérieurement).

LE SAVIEZ VOUS

- OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES: Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033
 l'imprimer et vous rendre, muni de celui-ci, auprès de votre brigade de gendarmerie.
- POUR LES COMMERÇANTS: Une demande auprès du correspondant sûreté de la brigade de Sarlat peut être effectuée via notre adresse mail pour organiser une rencontre sur site, afin de vous conseiller.
- FRAUDE A LA CARTE BANCAIRE: Sur le site https://www.service-public.fr utilisez PERCEVAL pour signaler une fraude dans les conditions suivantes:
 - Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire / Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne / Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque
- La pré-plainte en ligne : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :
 - Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
 - · un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

La communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA, c'est :

La brigade de SARLAT LA CANEDA – 05.53.31.71.10 ouverte tous les jours de l'année de 08h30 à 12h00 et de 14 à 19 heures Dimanche et jours fériés de 09 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

La brigade de SALIGNAC-EYVIGUES - 05.53.28.66.85 ouverture : le lundi, mercredi et samedi de 14 à 18 heures

La brigade de CARLUX - 05.53.28.66.80 ouverture : le mardi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 08h30 à 12h00

cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence composer le 17 pour entrer en communication avec un opérateur de la Gendarmerie.

Avec un échange régulier d'informations, nous parviendrons, gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOI MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLICE

> VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019).

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits».

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entrainera une réduction de l'abstentionnisme.

(A SHARA SHARA CHARA SHARATE SHARATE SHARATE SHARATE CHARACE SHARATE SHARATE CHARACE CHARACE SHARATE S

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION:

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le **31** décembre de l'année précédent le scrutin).
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vos droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
- L'inscription en ligne étant généralisée, chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

Cartes nationales d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans bien que la date limite de validité inscrite sur le titre ne corresponde pas à la durée de validité réglementaire. En effet, les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficiaient de cette mesure (sauf cartes établies à des mineurs).

Des usagers ont rencontré des difficultés lors de voyages à l'étranger. Ainsi, pour éviter ces désagréments, le Ministère de l'Intérieur a décidé d'autoriser le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées avant leur date légale sous deux conditions cumulatives : l'usager ne doit pas être titulaire d'un passeport en cours de validité et il doit prouver le voyage qu'il va effectuer (billet de réservation, devis agence de voyage, réservation hébergement, attestation employeur...).

Par ailleurs, depuis mars 2017, comme pour les passeports, les demandes de cartes nationales d'identité sont recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Les plus près de Carlux se situent à **Sarlat ou Souillac (sur rendez-vous).**

La pré-demande peut être effectuée sur rendez-vous à la Maison de Services au Public.

Recensement des jeunes



Centre du service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

<u>Cette démarche doit s'effectuer le mois de</u> <u>votre seizième anniversaire et dans les trois mois</u> suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez

impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec



le Centre du Service National de Limoges 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.92

Email:

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Ou consulter le site internet :
http://www.defense.gouv.fr/jdc

Page 10 Année 2019 Bulletin municipal



MAISON de SERVICES au PUBLIC

maisondesservicespublics252@orange.fr

Lundi 13h-17h / Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h Mercredi 9h-12h30 et 14h-17h / Jeudi 9h-13h / Vendredi 9h-12h30

Ce relais local de l'emploi, de l'Administration, des associations, est ouvert à tous pour vous <u>informer ou vous</u> <u>orienter et vous aider au quotidien</u> dans vos démarches administratives (Pôle-Emploi, mission locale, CAF, DI-RECCTE, Chambre des métiers...)

Initiation informatique, internet, Word, Excel

Ses outils:

2 PC avec accès internet, télécopie, photocopieur, adresses utiles...

Mise à disposition d'une mobylette pour faciliter le déplacement des jeunes en recherche d'emploi, ou en insertion.

La Maison de services au public accueille les permanences régulières de la Mission Locale, l'assistante sociale, des prestataires de Pôle-emploi, de la Croix-Rouge, ...

L'agent d'accueil aide gratuitement les usagers pour les démarches administratives en ligne (cartes grises, prédemandes cartes d'identité, passeports, permis de conduire...).

L'agent peut également faciliter certaines démarches : comprendre un document administratif, la rédaction de courrier, aider à la constitution de dossier, exemple pour l'amélioration à l'habitat...

La Maison de Services au Public abrite également : Le CIAS du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, Les assistantes sociales reçoivent les mardi et jeudi matin sur rendez-vous. Tel 05 53 02 07 77

L'école

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE (SVS) DU CARLUXAIS

Pour l'année 2019-2020, l'effectif des enfants est réparti de la façon suivante :

SAINTE MONDANE: TPS ET PS: 18 écoliers

CARLUX: MS, GS, CP: 48 écoliers

CAZOULES: CE1: 25 écoliers

ST JULIEN DE LAMPON: CE2, CM1, CM2: 52 écoliers

CONTACTS:

Ecole de CARLUX : Mme JAVOY (directrice) 05 53 29 76 09

Ecole de Cazoules : 05 53 29 74 89 Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77 Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX:

Horaires: 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif: 1 euro

Les craintes exprimées l'an dernier étaient hélas fondées et l'école de Carlux a perdu une classe à la dernière rentrée.

Les effectifs de nos 4 écoles (6 classes) se répartissent maintenant comme ci-dessus.

Ce qui donne un total de 143 élèves,

Nos bus

Les deux bus exploités en régie par le SVS commencent, en raison de leur âge, à nous coûter cher (entretien, contrôles techniques...).

Aussi avons-nous décidé de confier les deux circuits concernés à la Région, ceci dès la rentrée de Septembre 2020.

Une ligne budgétaire sera allouée aux écoles pour les sorties.

BONNE ANNEE A TOUS ET A TOUTES J.C. JOINEL

Souvenirs de l'année à Carlux...

Après une très bonne année 2018-2019 qui a même vu partir la classe de moyenne section en classe de découverte pour la première fois, et une réorganisation totale de notre école, nous avons malheureusement fini par une note un peu triste : la fermeture d'un poste. Notre collègue Virginie a donc été obligée de partir vers d'autres aventures pédagogiques....

Nous avons donc intégré les CP dans le fonctionnement expérimental que nous avons mis en place au milieu d'année au niveau de la maternelle....

En quoi consiste notre nouveau fonctionnement?

Notre projet « organiser les espaces de l'école pour varier les modalités d'apprentissage » a été validé par le Conseil Académique de Recherche et Développement en Innovation et Expérimentation de Bordeaux.

Il a comme objectif de favoriser l'autonomie et l'initiative des élèves ainsi que d'agir sur le climat scolaire. Il s'agit donc de donner aux enfants l'envie de venir à l'école et d'apprendre.

Les élèves fonctionnent tous, quelque soit leur niveau, dans les mêmes espaces, avec des tâches qui peuvent être spécifiques à leur âge mais aussi plein d'autres activités communes à tous qui leur permettent de réinvestir et d'approfondir leurs connaissances. Chacun organise son temps de travail comme il le souhaite, tout en étant dans l'obligation de remplir son contrat.

Cela fait maintenant depuis février que nous fonctionnons ainsi, et les résultats nous encouragent dans cette voie : nos élèves sont motivés, acteurs de leurs apprentissages et l'ambiance de l'école s'est très nettement améliorée !

Nos projets pour l'année en cours....

Entre autres, visite de Lascaux 4, travail sur le thème de la Dordogne avec Patrick BOUINEAU (animateur nature de la Communauté de Communes), et même, si tout va bien, classe de découverte à la Bourboule afin d'aller voir la source de notre belle rivière... Encore une belle année!





Les élèves de l'école de Carlux vous souhaitent une très bonne année !

Page 12 Année 2019 Bulletin municipal



Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénelon



Au service de la famille à tous les âges de la vie ! **Les services à domicile**

CARLUX: 05 53 30 45 51

Le CIAS vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas.

Le service d'aide à domicile s'adresse d'une part, aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas...) et d'autre part, aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Le service de portage de repas s'adresse à toute personne qui souhaite bénéficier d'un repas livré à

domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant au 05 53 30 45 51 pour le secteur de Carlux et au 05 53 31 23 06 pour le secteur de Salignac.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquette filmée et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four à microondes.

Le repas est composé d'un potage, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal (viande et légumes), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.





Au 06·37·87·11·66

A la Maison des Services au Public Place de la Mairie 24370 CARLUX

Ecoute - Aide - Soutien

Ne restez pas seul face à la maladie d'Alzheimer





Infos locales de la Croix rouge

A CARLUX

Maison de services au public : accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus) les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

A SARLAT

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- au 4 boulevard Henry ARLET se trouve le bureau de l'antenne locale : (05 53 59 12 41)

Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.

Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 17h.

Aides financières ponctuelles.

Formation pour tout public: prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.

Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.

- au Colombier (ancien hôpital):

Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.

Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.

- 33 rue des Cordeliers :

Mobilier et brocante : les mardi et vendredi de 14h à 17 h.

Entraide Cancer Périgord Noir

En juin 2016 l'association ECPN a été reconnue association d'intérêt général.

De ce fait des reçus fiscaux donnant droit à la réduction d'impôt sur le revenu sont disponibles (dans les limites prévues par la loi).

Grâce à vos dons (municipalité, habitants de Carlux et l'ensem- A qui s'adresser ? ble du Périgord Noir), l'association Entraide Cancer a reversé sur les 5 dernières années 19000 euros à destination des personnes atteintes de cancer en Périgord Noir : 50% aux hôpitaux de Domme et de Belvès, 50% directement aux malades sous forme d'aide d'urgence à domicile et financement des soins par médecines complémentaires.

Permanence le premier jeudi de chaque mois : salle des associations de Carsac-Aillac à 14 heures

Bernard GARROUTY 05 53 29 74 73 06 30 25 96 24 Françoise MARINIER 05 53 31 26 18 Arlette BOUYSSOU 05 53 28 25 15 Josye ANDRIEUX

www.entraide-cancer-perigord-noir.fr

Infos Seniors

Le 15 octobre a eu lieu à la salle des fêtes une conférence-débat «seniors» dans le but d'aborder les notions clés pour « BIEN VIEILLIR»

Organisée comme chaque année par l'ASEPT et le CIAS, cette rencontre a permis de proposer au public présent des ateliers gratuits, ludiques et conviviaux sur les sujets tels que : la mémoire, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, le numérique ou encore le «yoga du rire».

Ces actions auprès des seniors sont conçues, soutenues et financées :



Pour les inscriptions contacter l'animatrice : Laurence ROCHES au 06 74 61 05 37

Page 14 Année 2019 Bulletin municipal

LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

Cérémonie attendue et appréciée des habitants, les vœux sont l'occasion pour

le maire et son équipe municipale de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir.

Après l'accueil des nouveaux habitants et les remerciements mérités au personnel communal et scolaire ainsi qu'aux bénévoles toujours présents, le maire a convié toute l'assemblée au partage du verre de l'amitié.



Les cérémonies

Le 8 mai et le 11 novembre centenaire de l'armistice 1918

Les messages transmis par la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées nous disent ceci :

Le devoir de mémoire est la sauvegarde de notre liberté et il est utile de rappeler aux françaises et aux français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement courageux de femmes et d'hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie ont été prêts à la défendre, d'ailleurs les noms gravés sur le monument aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure exemplaires.



Les Carluciennes et Carluciens de toutes générations sont fidèles à ces cérémonies de « la victoire et de la paix » et comme dans tout le pays ils se rassemblent et se recueillent, en hommage à tous les morts.

Depuis 2012, le 11 novembre est aussi l'occasion de rendre également un hommage aux soldats morts pour la France en opérations extérieures, 18 d'entre eux ont péri cette année pour préserver notre liberté.

Il est indispensable de transmettre aux jeunes générations que cette liberté précieuse et fragile est un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants.

Le 8 juin

Comme chaque année, une foule nombreuse s'est retrouvée à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944. La présence des écoliers a donné un ton particulier à la cérémonie au cours de laquelle les messages de paix se sont succédés.



La Fête nationale

Comme chaque année l'équipe du comité des fêtes aidée par Cédric et Fabien s'est empressée de monter chapiteau et tables sur la place de la mairie. Après quelques heures de laborieux travail, tout est prêt pour recevoir touristes et Carluciens.

Très vite dans la soirée, les premiers convives sont arrivés très nombreux.

Pour le plaisir de tous, Pascal et ses amis (les peacemakers) ont entonné et joué des rythmes entraînants. Vers 23h, plus de 120 enfants ont défilé avec des lampions dans les rues du village et se sont retrouvés sous le château pour la photo traditionnelle. Un magnifique feu d'artifice a clôturé les réjouissances.

Merci à tous pour le soutien et l'aide apportés tout au long de la journée.





LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Logements, mairie, Restaurant bar l'Escapade, réseau routier,

- Raccordement du futur lotissement de Lasfargue aux réseaux d'eau et d'assainissement.
- Travaux de coupe et broyage de végétaux (achat de la machine avec Carsac et Calviac).
- Élagage et dégagement de la piste cyclable .
- Remise en peinture et travaux de rénovation dans l'immeuble de l'ancienne gendarmerie.
- Travaux de démolition dans l'ancienne boucherie en préparation du chantier futur du *multiple rural*.
- Création d'un sas permettant la séparation de l'épicerie de l'entrée de l'appartement situé au dessus.
- Travaux sur le réseau d'assainissement suite à son affaissement dans le bourg.
- Réfection des routes et des enrobés + reprise des fissurations dans le village.
- Réalisation d'un enrobé goudronné sur les places de parking de l'église.
- Début des travaux d'enfouissement des containers de poubelles.









Piéta

Réparation de la piéta présente dans l'église Sainte Catherine suite à sa déprédation. Page 16 Année 2019 Bulletin municipal

Informations

GANE CANALE

Fouilles archéologiques au château

Cette année 2019 a vu la réalisation de fouilles archéologiques au château de Carlux, aux abords du donjon, sous l'égide de la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ainsi, bénévoles et archéologues d'une société spécialisée, ont pu mettre à jour quelques vestiges du temps passé.



Ces fouilles ont révélé l'assise du donjon, qui est placée bien plus bas que nous l'imaginions.



Les bénévoles assistent les archéologues

Diverses strates indiquent la présence d'une forge, d'un four à chaux et d'un sol dit « en pisé » (mode de pose de galets en guise de revêtement de sol).

La voûte de la barbacane, dont la porte donne sur la place de la mairie, a quant à elle été tapissée d'un film étanche en sous couche, visant à la protéger des infiltrations d'eau.



Nous avons réaffirmé notre volonté de classer notre château aux monuments historiques au-

près des spécialistes de la DRAC, ce qui nous permettrait d'obtenir un niveau de subvention plus conséquent, en vue de la réalisation de travaux futurs.



Dans chaque strate, un repère indique la position des artéfacts trouvés



Une demande officielle de classement aux monuments historiques a été faite par la commune de Carlux.



Tri et repérage des artéfacts issus des fouilles

La bibliothèque

La bibliothèque et le relais postal ne font qu'un et leurs horaires sont identiques.

Nous travaillons avec la Bibliothèque Département de Prêt (BDP) qui nous renouvelle une centaine de livres 2 fois dans l'année, pour 2020 cela se fera en avril et en novembre.

Si vous désirez un livre, vous pouvez le demander directement à la Centrale de prêt.

La procédure est disponible auprès du receveur.

Accident géologique hors du commun



Glissement de terrain spectaculaire le 1er décembre à la suite des fortes pluies qui se sont abattues sur notre commune.

Plus de peur que de mal.

Ce rocher énorme est tombé sur le chemin communal.

Un arrêté municipal en interdit l'accès pour une durée indéterminée.

L'église Sainte Catherine

Travaux suivis par la Mairie

Après déprédation, la Piéta, a été nettoyée et sécurisée par une entreprise habilitée. Elle a retrouvé sa place dans l'église derrière le grand autel.

En entrant dans l'église, sur la droite, se trouve une chapelle. La construction de cette chapelle daterait du XVe siècle.

Dans cette chapelle se trouve une peinture murale représentant «la Dormition de la Vierge» datant du XIXe siècle. Un retable, à l'ornementation en peinture des décors sculptés en bois d'origine, a été retouché plusieurs fois entre le XIIIe et le XIXe siècle.

Afin de savoir si la rénovation de cette chapelle, avec sa peinture et le retable, serait possible, une étude technique a été demandée à l'entreprise SOCRA de Périgueux.



VOUTES ET ELEVATIONS



Grâce aux nombreux sondages effectués, la litre funéraire est encore présente sur le pourtour des murs de la chapelle. Les culots de voûte à tête humaine portent encore un badigeon ocre jaune clair sous les couches d'enduit de revêtements.

Au XIVe siècle les couleurs d'origine auraient été :

Les voûtes ocre clair et faux joint blanc,

Les arcs de croisées d'ogives ocre clair uni,

Les élévations des murs ocre clair et peut-être faux joint blanc.

Litre funéraire noire,

Bandes colorées pour souligner l'arc en soubassement et l'ouverture du mur ouest.

LE RETABLE

Si l'on se place à la construction du retable les couleurs visibles auraient été du gris bleuté, des volutes vertes, du rouge et jaune, en grand nombre de couches. Ce retable est altéré en partie basse par les remontées capillaires et l'humidité du sol. Il est possible d'inscrire le retable au registre des monuments historiques.

CONCLUSION

Ce compte rendu est succinct. Le rapport d'origine comporte plusieurs pages avec le détail de l'existant et des travaux à effectuer, accompagné de photos.

L'humidité est le point important : qu'elle provienne de la toiture (refaite par la mairie) ou des soubassements (remontées par capillarité, drainage à prévoir). Il sera également nécessaire d'extraire les sels.

Une estimation des travaux a été faite. Actuellement la Mairie s'informe en vue de l'obtention de subventions et recherche des mécènes pour participer à la restauration.



Page 18 Année 2019 Bulletin municipal

Voisinage et vie communale CE QU'IL FAUT SAVOIR

Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse...

sont autorisés: Les jours ouvrables: 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

Tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,

Et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1er mars au 30 septembre.

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1er octobre au dernier



jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux (liste des communes classées rurales et urbaines en annexe 4 de l'arrêté préfectoral), le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue. Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts

par des solutions alternatives au brûlage. L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est disponible sur le site internet de la mairie.

Débroussaillement

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions. En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle. Veiller à ne pas gêner la visibilité des routes.

Le débroussaillement doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse et élaguer les branches basses.

La salle polyvalente

pour les usagers résidant à Carlux :

Petite salle : 50 € Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 € Grande salle + cuisine : 200 €

Grande salle + Petite salle + cuisine : 250 €

Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Non résidents à Carlux :

Petite salle : 50 € Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 € Grande salle + cuisine :

- Location aux associations de Simeyrols et Orliaguet : 200 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €

- Location aux particuliers d'autres communes : 350 €

- Location à usage commercial : 350 €

Forfait nettoyage (option) : 100 € Jeton de chauffage : 1 €/ 1 heure **Caution de garantie**: 500 €

<u>Produire une attestation en responsabilité civile</u> Remplacement des dégradations constatées sur devis

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément pour 40 personnes : 20 €

Flûtes de champagne : 1 € Vaisselle cassée : 2 €

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

Un bien communal à la disposition de tous





Le parking de la salle des fêtes

Pour le confort de tous, il est souhaitable qu'après chaque utilisation (particuliers ou associations), les locaux et matériels soient rendus propres et en bon état.

Merci de votre compréhension.

Journées européennes du patrimoine :

le château, un atout pour Carlux

Les samedi 21 et dimanche 22 septembre ont eu lieu les journées du patrimoine Journées



comme chaque année au château Europeennes de Carlux. Cette année la météo peu du Patrimoine clémente a perturbé la réalisation des visites guidées le samedi.



Heureusement, dimanche le temps s'est avéré plus sec, permettant à nombre de visiteurs de découvrir l'histoire de notre château au travers des commentaires des guides bénévoles. Un atelier dédié à la réalisation d'enluminures a quant à lui rencontré un franc succès, animé de charmante façon par Coline GEY, artiste peintre et illustratrice.

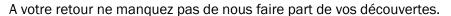
Rendez-vous les 19 et 20 septembre 2020 pour les prochaines journées du patrimoine!

La Pierre Angulaire

A la recherche du petit patrimoine local

Aider à conserver dans le meilleur état possible les éléments architecturaux témoins de notre passé et de notre culture locale est un souci constant de la Pierre Angulaire. Même si une grande partie des éléments de petit patrimoine sont d'ores et déjà repérés et inventoriés sur notre commune, il en reste encore à découvrir sur le territoire de la communauté de communes et au-delà.

Randonneurs marcheurs, promeneurs soyez curieux et n'oubliez pas les cartes, appareils photos, GPS et autres... Sachez que pour préparer vos sorties nature, de nombreux sites et ouvrages existent dont ceux édités par la Pierre Angulaire.

















Les feuillets de la Pierre Angulaire (articles sur des sujets divers) Les croix du Pays Beaumontois (inventaire, historique et anecdotes) Florilège du petit patrimoine rural bâti du Périgord (extraits de quelques dossiers). Vocabulaire illustré d'architecture du petit patrimoine (Yannick Parrot) Le journal des adhérents

Pour tous renseignements ou pour découvrir le petit patrimoine local Carlucien et plus largement du Sarladais, contacter...

http://www.lapierreangulaire24.fr/ Jean Louis ROUET, 24370 Carlux

Année 2019 Page 20 **Bulletin municipal**

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1er janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (11 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 19 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321.45 km2.

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.

*Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoulès, Orliaguet, Peyrillac-et-Millac, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrols, Veyrignac, Archignac, Borrèze, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues

11ème RONDE DES VILLAGES EN PERIGORD NOIR organisée par l'Office du tourisme du Pays de Fénelon

LA RONDE DE VILLAGES

LA RONDE DES VILLAGES 2019 a eu lieu le week-end du 12 et 13 octo-

Plus de 4000 randonneurs cette année encore pour parcourir cette 11è ronde des villages.

Après un début de weekend légèrement pluvieux, le beau temps s'est installé sur la ronde nous gratifiant de températures estivales jusqu'au dimanche soir.

Le parcours 2019 s'étendait sur 134 km, quasiment 10 de plus que l'année précédente. En effet, tout comme nous l'avons fait à Carlux certaines communes ont modifié leur parcours afin de permettre aux marcheurs de découvrir d'autres espaces et chemins.

La ronde fonctionne désormais à plein, les bénévoles sont de vrais « pros » et pilotée par l'office du tourisme, cette manifestation est sans conteste une belle réussite, confirmée par les retours chaleureux des participants qui nous encouragent et nous félicitent en nombre.

Inscrivez-vous dès le mois de mars si vous désirez participer à la Ronde, car celle-ci est devenue une sorte d'institution et donc attire grand nom-

Après le rush des

la collation, les bé-

se repas bien méritée...Les maitres mots: bonne humeur et partage.

bre de participants.







Ce marcheur a effectué les 134 km du parcours sur 2 jours, au pas de course!! Bravo.







Tarifs 2020

La réforme de la taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire national depuis le 1er janvier 2019.

Ainsi des modifications interviennent :

- Dans le barème tarifaire
- Dans l'application d'un pourcentage sur le coût des nuitées (compris entre 1% et 5%) pour les catégories d'hébergements non classés ou en attente de classement.

Rappel des cas d'exonération :

Les mineurs (- 18 ans)

Les titulaires d'un contrat saisonnier employés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de

Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Rappel des obligations du logeur :

- 1. Déclarer à la Mairie où se situe l'hébergement de l'ouverture de l'activité.
- 2. Afficher les tarifs en vigueur de la taxe de séjour dans son lieu d'accueil.
- 3. Percevoir la taxe de séjour.
- 4. Tenir un « registre du logeur » (mis à disposition sur le site de la communauté de communes).
- 5. Informer la Communauté de Communes de tout changement concernant l'hébergement (changement de classement, de capacité d'accueil, fermeture définitive ou temporaire...).
- 6. Reverser la taxe de séjour à la Communauté de Communes aux périodes définies :



Période de perception	Dates de reversement		
De décembre à mai	Entre le 1 _{er} et le 15 juin		
De juin à août	Entre le 1 _{er} et le 15 septembre		
De septembre à novembre	Entre le 15 novembre et le 1er décembre		

Le dernier versement/déclaration pour l'année en cours doit se faire avant le 1er décembre.

Paiement de la taxe de séjour par le logeur :

En cas de location via les opérateurs numériques tels que Airbnb, Booking, Homelidays, Abritel....le propriétaire doit s'assurer auprès de ses locataires ou de son espace client que le paiement de la taxe de séjour a été intégralement réglée lors de la réservation en ligne; à défaut un complément pourra être demandé au locataire. L'opérateur numérique reversera directement à la collectivité ce qu'il aura collecté au titre de la taxe de séjour sur son territoire.

La taxe de séjour est perçue uniquement par l'intermédiaire des logeurs (professionnels ou occasionnels) et ce avant le départ du client qui reçoit (à sa demande) en retour une facture ou une quittance faisant état du paiement de la taxe.

A l'appui de son versement, le logeur doit joindre un chèque global qu'il établit à l'ordre du Trésor Public pour le montant total des taxes qu'il a encaissées auprès de ses clients.

Attention : il n'est pas règlementaire de faire établir par chacun des locataires des chèques individuels et de les transmettre à la Communauté de Communes ; ainsi la collectivité refusera les chèques émis par les locataires !!!

Conformément aux dispositions de l'article L.2333-38 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération en date du 20 septembre 2016, la Communauté de Communes a mis en place la taxation d'office. En effet, en cas de non perception ou de non déclaration de la taxe de séjour par un hébergeur, la Communauté de Communes du Pays de Fénelon, après avoir eu recours à toutes les notifications et mises en demeure préalables, peut émettre un titre à l'encontre de l'hébergeur pour taxation d'office.

Page 22 Année 2019 Bulletin municipal

Documents nécessaires mis à la disposition des propriétaires d'hébergements :

Tableau des tarifs en vigueur

Registre du logeur /formulaire de déclaration

Outil de calcul de la taxe de séjour pour hébergement non classé ou en attente de classement

Reçu pour locataire

Attestation de non location

En cas de difficulté à remplir les formulaires : la régie Taxe de Séjour est à votre disposition au siège de la Communauté de Communes – 1 place de la Mairie – 24590 SALIGNAC EYVIGUES au 05 53 30 43 57 ou compta@paysdefenelon.fr ou accueil@paysdefenelon.fr

L'ensemble de ces documents est disponible sur simple demande au secrétariat de la Communauté de Communes ou disponibles sur notre site internet :

https://www.paysdefenelon.fr/index.php/competences/tourisme/taxe-de-sejour

	Non classé	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Ancien classement village de vacances		Co	nfort		Grand confort	
Hostellerie, résidence	3,3%					
de tourisme, meublés et assimilés	plafonné à 2,20 €	0.44 €	0.66€	0.88€	1.10€	1.65 €
Villages de vacances,	3,3%					
parc résidentiel de loi- sirs, village résidentiel de tourisme	plafonné à 2,20 €	0.44 €	0.44€	0.44€	0,	66€
Campings	0.22 € 0.55 €					
Chambres d'hôtes	0.44 €					

Les chenils-refuges intercommunaux

Pour les communes de Peyrillac-et-Millac, Orliaguet, Carlux, Cazoulès, des chenils intercommunaux sont mis à disposition des municipalités.

S'adresser à la communauté de communes du Pays de Fénelon Tél: 05 53 30 43 57 Lorsque vous repérez ou recueillez un chien perdu, vous pouvez contacter la mairie qui fera le lien avec les services concernés. Les agents vérifient si l'animal est identifié (puce électronique ou tatouage).

Si l'animal n'est pas identifié, une annonce est diffusée par la communauté de communes dans l'ensemble des mairies du territoire, dans les cabinets vétérinaires, la presse locale, la gendarmerie et dans les commerces.

Le tarif à la charge du propriétaire est de 15 € par jour.



Carlux est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Depuis le 1er janvier 2014 les communes de la Communauté de communes du Pays de Fénelon sont classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette reconnaissance permet de bénéficier de mesures fiscales et sociales incitatives pour favoriser le développement de l'activité économique.

Pour les entreprises, artisans, commerçants mais aussi pour les professionnels exerçant une activité non commerciale (médecin, professionnels de santé, professions libérales, titulaires de charges et d'office), cela permet des exonérations en matière fiscale et de cotisations.

Le dispositif en cours est prorogé 3 années supplémentaires soit jusqu'au 30 juin 2020. Ensuite à partir de 2020, la nouvelle liste des intercommunalités éligibles le sera pour la durée du mandat pour donner plus de visibilité aux collectivités et aux acteurs économiques.

Pour toute information complémentaire, contacter les services fiscaux et l'URSSAF.

INFORMATION SICTOM Collecte des déchets

Le Conseil municipal, et plus particulièrement la commission SICTOM, ont dû plancher sur la mise en place d'un futur mode de collecte dans notre commune. En effet, cette démarche mise en place sur l'ensemble du territoire couvert par le SICTOM, a pour but d'optimiser les sites de collecte, par la mise en place de nouveaux containers, et de regrouper les nombreux sites actuels en 4 à 5 sites maximum. Début des travaux mi décembre 2019.



Avec sur chacun d'eux au moins, 1 container sacs noirs, 1 tri (sans sac), et 1 pour le verre.

Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicule peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au

05 53 29 71 08

Les horaires d'ouverture de la déchetterie :

MARDI, JEUDI et SAMEDI de 8 h30 à 12h30 et MERCREDI et VENDREDI de 13h30 à 18h00 Horaires d'été du 01/07 au 31/08 : du mardi au samedi de 08 h à 12 h

Page 24 Année 2019 Bulletin municipal



LA VIE CULTURELLE

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2020



12 Janvier	Galette et AG	Au Fil du Temps Carlucien	
19 Janvier	Huîtres crépinettes	Amis de Carlux	
25 Janvier	Vœux du maire	Mairie de Carlux	
07 Février	AG Kayak	Club Canoë Kayak	
08 Février	Loto	Ami'cole SVS Carluxais	
29 Février	Soirée Cabaret	Mélimél'Arts	
12 Mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux	
14 Mars	Repas Mique	Ami'cole SVS Carluxais	
21 Mars	Théâtre	Entraide Cancer	
12 Avril	Repas tête de veau	Amicale de chasse	
19 Avril	Loto	Au Fil du Temps Carlucien	
23 Avril	AG comité des fêtes	Comité des fêtes de Carlux	
25-26 Avril	Printemps du livre	Comité des fêtes de Carlux	
16 Mai	Théâtre	Mélimél'Arts	
05 Juin	Kermesse des écoles	Ami'cole SVS	
13-14 Juin	Fête votive	Comité des fêtes de Carlux	
12 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak de Carlux	
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux	
24 Juillet	Date réservée	Comité des fêtes de Carlux	
25 Juillet	Repas grillades	Amicale de chasse de Carlux	
02 Août	Kermesse	Paroisse	
08 Août	Concert	Au Fil du Temps Carlucien	
14-15 Août	Fête de Limejouls	Comité des fêtes Limejouls	
21 Août	Moules-Frites	Club Canoë Kayak de Carlux	
22-23 Août	Fête des crêpes	Amis de Carlux	
06 Septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux	
13 Septembre	Marathon canoë kayak	Club Canoë Kayak Castelnaud	
19-20 Septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux	
10-11 Octobre	Ronde des villages	Office du tourisme Pays de Fénelon	
17-18 Octobre	Expo Artistes	Comité des fêtes de Carlux	
24 Octobre	Concert	Mélimél'Arts	
08 Novembre	Repas	Au Fil du Temps Carlucien	
12 Novembre	spectacle enfants	Mélimél'Arts	
18 Décembre	Repas de Noël	Ami'cole SVS Carluxais	

Rétrospective 2019

Mélimél'Arts

Atelier théâtre enfants

Sous la houlette d'une comédienne professionnelle, Aura SERJOUX, l'animation théâtre est destinée aux enfants de 7 à 11 ans le mercredi après-midi de 13h45 à 15h15, à la salle des associations de Carsac. De façon ludique les exercices leur permettent d'exprimer leur créativité, de prendre confiance en eux et d'acquérir des facultés d'expression orale. L'objectif étant de leur apprendre à s'épanouir dans le rapport aux autres.

En fait « l'atelier théâtre » est l'un des outils utiles à la socialisation. Comme chaque année, les comédiens en herbe, à l'aise dans différents modes d'expression théâtrale, se sont produits sur scène devant un public de parents impatients et heureux de découvrir le talent de leur enfant. Passé le trac inévitable, ils ont réalisé une jolie performance issue des improvisations et des exercices de l'année; un spectacle tout en humour et créativité où chaque enfant a trouvé sa place et pris un grand plaisir à montrer ce qu'il avait acquis ... Chapeau les artistes! Inscrivez vos enfants dès le mois de juin auprès de : Bernard LAUVIE 05 53 59 47 29, Catherine MA-LECOT 06 14 05 00 79. Nadia GARRIGUE 06 14 17 82 72

Spectacle pour enfants

Le 14 novembre, ce fut le tour de près de 70 enfants des écoles de CARLUX et de CAZOULES d'as-

sister à un spectacle qui leur était dédié. Les institutrices et assistantes maternelles ont accompagné leurs élèves des classes de MS, GS, CP et CE1 pour assister à une séance de funambulisme avec de véritables poules dressées pour l'occasion par Johanna GALLARD. La compagnie « Au fil du vent » représentée par Johanna (Artiste de cirque, danseuse de fil, auteure et interprète) joua le rôle d'une fourmi « clown » qui partage le même rêve que ses amies les poules à savoir « voler ». Les nombreux éclats de rires des petits mais aussi des grands , les applaudissements et toutes les questions posées par les enfants à la fin du spectacle sont suffisamment éloquents pour gratifier Johanna et ses compagnes de jeu de plusieurs « bons points ».



16 mars théâtre Association Entraide Cancer

Comme chaque année, l'association Entraide Cancer Périgord Noir nous a proposé une troupe de théâtre qui a attiré un public nombreux.

Les textes, les réparties et les intrigues ont tenu le public en haleine jusqu'au bout et les applaudissements furent très intenses.

Bravo aux organisateurs pour leur œuvre bienfaitrice.







La CULTURE n'est pas l'apanage des grandes villes. L' aide financière de nos partenaires : le Conseil départemental, la Communauté de communes du Pays de Fénelon et la municipalité permettent de soutenir la culture en milieu rural.

Qu'ils en soient remerciés.

Page 26 Année 2019 Bulletin municipal

La musique Mélimél'Arts

Le 17 mai : la compagnie « Du souffle aux cordes » dirigée par Mary ESTRADE (saxophone, clarinette et chants), accompagnée de Philippe POUCHARD (guitare solo), de Marc ESTRADE (guitare rythmique et banjo) et de Jérôme GAST (contrebasse) ont revisité le répertoire de Claude NOUGARO dans le cadre de leur concert intitulé « Le clos NOUGARO ». Selon les termes utilisés par Mary et son équipe, « Il apparaissait comme une évidence de faire une pause, une halte « NOUGARO » pour des musiciens de jazz. C'est incontournable dans le paysage musical français ».



Et c'est avec un plaisir non dissimulé que les amateurs se sont laissés emporter en fredonnant ce dont ils se souvenaient. Le public venu nombreux depuis de maintes communes alentours a chaleureusement applaudi les chanteurs et musiciens de grande qualité qui les avaient déjà conquis il y a 2 ans à CARLUX.

Le 07 septembre,

Le trio « OPUS 19 » composé de Thierry LEPELTIER, baryton, de Christine GREVIN à la harpe, et de Patrick MULLER à la clarinette ont ravi les amateurs de musique d'opéra (Bizet, Verdi , Mozart etc....) en se produisant à l'église Sainte Catherine de CARLUX dont l'acoustique se prête parfaitement à la musique classique. Ce groupe corrézien qui joue et chante fréquemment dans les environs fut très applaudi par un public venu en provenance de nombreux villages du Sarladais, du lot et de Corrèze.



Le 08 décembre,

Le groupe très connu des Sarladais « PARISLONDRES » est venu interpréter de nombreux chants symboliques de Noël et quelques extraits de leurs propres créations. Pour l'occasion, Sophie READ (violon et chants) et Bruno VATIS (guitare et chants) ont attiré un public de tous les âges à l'église Sainte Catherine de CARLUX. Leurs fans étaient également venus très nombreux pour écouter les troubadours, auteurs, compositeurs et interprètes que sont Sophie et Bruno. Ils ont sur-



pris leur auditoire par la présence de leur fils Sam (violon) et d'une charmante jeune élève prénommée Manon (violon) qui ont été très applaudis. Les mélomanes qui s'étaient déplacés pour l'occasion ont été enchanté par cette pause poétique et musicale de très grande qualité.

Le 10 août : Au fil du temps Carlucien

Le groupe « Allegro Ma Non Troppo », composé de sept musiciens, membres de l'association culturelle internationale du Périgord a offert au club la possibilité de présenter un concert mélodieux de haute qualité avec l'interprétation de Haydn, Télémann, Caccini et son Ava maria, Chopin et beaucoup d'autres encore. Un grand remerciement à tous, et plus particulièrement à Paul VAN DER POEL qui nous a présenté « Allégro ma non Troppo » et a permis ainsi la réalisation de beaux moments d'écoute et de partage. Un remerciement également à l'évêché



L'équipe de Mélimél'arts renouvelée en 2019, avec Catherine MALECOT (Vice-présidente) et Brigitte GARNERO (Trésorière) qui ont rejoint les membres du bureau précédent, vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et compte sur votre fidélité pour assister aux évènements 2020.

Concert Michel Herblin au château

Le 24 juillet Michel Herblin s'est produit avec deux autres musiciens sur la première terrasse du château de Carlux. Joli moment musical, ou le public avait répondu présent, malgré la chaleur caniculaire, au point que Michel Herblin lui-même, armé d'une bonne dose d'humour et d'un pulvérisateur à eau, rafraichît les spectateurs présents!



Salons et expositionsLe Printemps du livre

« L'écriture est le préalable à l'existence du texte et donc du livre ».

Trente quatre auteurs se sont inscrits pour le salon du livre 2019. De nombreux visiteurs sont venus à leur rencontre pour une dédicace ou pour acheter.

Deux ateliers proposaient des activités : l'atelier de reliure dorure de Béatrice FAUSTE et celui de « Sac à phrases » de Alain FRAUD (directeur artistique théâtre).

Diverses personnes et plus particulièrement des jeunes ont participé à la réalisation d'une reliure et y ont trouvé un vif intérêt. Le salon a eu le plaisir d'accueillir plusieurs auteurs compositeurs et interprètes.

ParisLondres a effectué plusieurs prestations fort appréciées du public pour présenter leur ouvrage présentant les chansons traditionnelles et comptines d'autrefois revues par leur soins.



Alain MARCHESSEAU également auteur compositeur et poète a chanté ses œuvres pour le plaisir de tous et Jacques BIENVENU a vendu son dernier CD pour la jeunesse.

Dans la salle, on a remarqué la présence de livres très variés, adultes et jeunesse.

On pouvait consulter un spécialiste des champignons Benoît PEYRE. A côté de Jean Jacques GILLOT ou de Jacques LAPORTE historiens bien connus dans le Périgord, Magda nous invitait à se perfectionner dans la psychologie et la réussite.

La BD était toujours à l'honneur ainsi que les livres pour les adolescents écrits par Nicolas BOUVIER. Les amateurs de polars n'étaient pas oubliés et pouvaient consulter le stand d'Alain POIRIER tandis que les plus jeunes étaient attendus par notre amie Mamita ou par Corinne BOUYSSOU et d'autres encore.

En conclusion, le salon du livre 2019 a été fort apprécié par tous, visiteurs et auteurs.

Le Comité des fêtes remercie le Maire pour le prêt de la salle polyvalente, Cédric et Fabien pour leur aide précieuse et toutes les petites mains pour la préparation de la manifestation et des repas.

Le Comité remercie également la mairie, la Communauté de communes et le département pour les aides financières qui nous permettent de réaliser le salon.



Petits et grands, n'hésitez pas à profiter de ces moments privilégiés assez rares dans notre monde rural!

Le Comité vous invite à renouveler l'expérience les 25 et 26 avril 2020 lors de notre 15e salon du livre qui se déroulera à la salle polyvalente de Carlux.

Page 28 Année 2019 Bulletin municipal

L'Art dévoilé



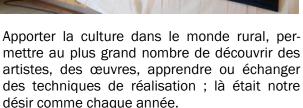














Nous nous sommes réjouis de présenter les réalisations de dix neuf artistes, toutes d'un niveau de technicité et de travail très élevé.

L'exposition nous a rapproché de la transformation de la matière première, bois, bronze, métal, terre mais aussi de la peinture, du crayon en de magnifiques vitraux, sculptures, céramique, tableaux et dessins . Toutes les confections ont donné une note très originale et très appréciée des 160 visiteurs qui ont pris du plaisir à les admirer.

Le Comité des fêtes remercie vivement le Maire, la Communauté de communes, les services du département qui ont permis de donner un nouvel essor à notre manifestation

Le Comité remercie également toute l'équipe qui a participé au bon déroulement de la mise en place, de l'accueil et des services.

Le Comité des Fêtes vous invite à venir nombreux visiter notre prochaine édition les 17 et 18 octobre 2020.

Les coordonnées des artistes sont à la disposition de tous, vous pouvez contacter le comité des fêtes qui vous les communiquera.

ADRESSAGE





Cette démarche entamée il y a plus d'un an a permis de créer pour chaque voie communale, une dénomination et une numérotation propre à faciliter la livraison des colis et courriers, l'intervention des secours et dans l'avenir la distribution de l'internet via la fibre optique, sans qui cela ne serait pas réalisable.

Une réunion publique s'est tenue en cours d'année où fut exposé le travail réalisé au sein de la commission dédiée à l'adressage ; un cahier de doléances a été mis à la disposition des citoyens afin qu'ils expriment leurs avis sur les choix de la commission, et la possibilité de réaliser quelques changements.

En conséquence et à la suite de ces deux actions, un grand nombre de modifications ont été apportées. Il ne reste désormais plus qu'à implanter panneaux, poteaux et numéros, dont la commande a été passée, sur le territoire de la commune.

Cette base adresse sera diffusée via l'Agence Technique Départementale 24, à différents organismes (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours Direction Générale des Finances Publiques, logiciels de guidage GPS en « open data », ...).

Nous vous informerons en temps utile de toutes les démarches à accomplir et vous accompagnerons dans leur réalisation.

Concours maisons fleuries

Le comité des fêtes vous rappelle que le concours 2019 a été annulé du fait du trop petit nombre de participants inscrits.

Toutefois, les Carluciens ont pu apprécier malgré tout de belles terrasses fleuries.

Le concours est ouvert en 2020 et le bureau attend vos inscriptions à compter du 1^{er} mai. A bientôt.

Associations de Carlux

Qualité	Nom	téléphone	Adresse électronique
Président Les Amis de Carlux	Yves GARRIGUE	0686452285	yvesgarrigue@groupegarrigue.fr
Présidente Au Fil du Temps	Jeanine CHARRIER	0680858481	janine.charrier@gmail.com
Président Comité des Fêtes de Carlux	Jean-Claude DELHORBE	0608586219	janine.charrier@gmail.com
Présidente de l'association Mélimél'Arts	Nadia GARRIGUE	0614178272	nadia,garrigue@wanadoo.fr
Président de l'Amicale de chasse	Patrick ANDRIEUX	0685325819	patrick.andrieux10@wanadoo.fr
Président du Comité des Fêtes de Liméjouls	Nicolas LINOL	0671567803	avrilshumi@hotmail.fr
Relais Paroissial de Carlux			paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Présidente du Canoë Club Carlux	Sylvie CASTANG	0641830570	ckccarlux@wanadoo.fr
Président de l'Essic	Daniel AUMONT	0632625443	essic-carlux@orange.fr
Président de l'association les Coccinelles	Guy SAULIERE	0633361145	egsauliere@free.fr
Président association Ami'cole	Emmanuel DELEPINE	0553287741	emmanueldelepine@msn.com

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Football

Président : Daniel AUMONT (06 32 62 54 43)

Vice-président : Thierry JOUFFRE (06 03 72 59 96)

Responsable technique: Patrick DUTERTERTE (06 43 64 09 52)

Courriel: essic.carlux@gmail.com



E.S.S.I.C.

Le nouvel exercice 2019-2020 se présente très bien puisque nous enregistrons 5 départs pour 11 nouvelles recrues, portant notre effectif à 18 (mais hélas aucune fille) nous permettant d'engager des équipes dans les catégories U7 (nés en 2013 et 2014) et U9 (nés entre 2011 et 2012). Nous espérons que d'autres enfants, filles ou garçons, viennent nous rejoindre pour s'initier à la pratique du football. A noter également les renforts, au sein des dirigeants, de Cédric et Jérôme qui encadrent les U9 avec Patrick, et de Cindy et Marthe qui nous apportent un soutien dans l'organisation des manifestations avec l'école.



Pour tous renseignements ou inscriptions,

vous pouvez prendre contact avec un responsable ou bien rencontrer Patrick, Jérôme, Cédric et Daniel, les éducateurs du club, lors des séances d'entraînements tous les mercredis scolaires au stade de Carlux entre 14h00 et 16h00.

Depuis le début de la saison en septembre, l'ESSIC possède une page facebook où vous pourrez trouver les infos concernant la vie du club. Nous vous invitons à venir consulter cette page.

Le bureau remercie la commune de Carlux pour son aide, les annonceurs qui nous ont permis de faire notre calendrier*, mais aussi tous les dirigeants, les éducateurs les bénévoles ainsi que les parents qui donnent de leur temps et de leurs moyens.

*en vente à l'épicerie de Carlux

Bonne année 2020 à tous

La gymnastique volontaire

Les cours ont lieu le mercredi à 10h À la salle des fêtes de Carlux

<u>Pour les inscriptions</u>: sur place le mercredi.

Contacts:

Michèle DELHORBE : trésorière Helen STRATT : animatrice



Page 31 Année 2019 Bulletin municipal

Le Comité des fêtes de Carlux

Fête votive des 8 et 9 juin

Les forains et le Comité, aidés par Cédric et Fabien ont aménagé une jolie fête même si la place semblait grande du fait du désistement, au dernier moment, des autos-tamponneuses.

Très vite, tout le monde a essayé de trouver un remplaçant pour permettre aux jeunes de se distraire comme



les autres années, mais en vain, il était trop tard. En ce long weekend, tous les manèges étaient déjà placés.

Président : Jean-Claude DELHORBE Mel.: janine.charrier@gmail.com

Sans se décourager, l'équipe a préparé les flonflons et les repas puis la fête a commencé.

Ben et Nat's et B et Cie ont entraîné tous les visiteurs sur la piste de danse.

Des jeunes sont venus nous rejoindre dans l'équipe pour créer un jeu de piste. La joie et la bonne humeur sont revenues planer audessus de nos têtes. Pour clôturer les festivités, une retraite aux flambeaux s'est répandue dans les rues et un magnifique feu d'artifice a éclaté et dominé les festivités.

Merci à tous, merci les jeunes pour votre engagement, merci pour cette belle réussite.



Rendez-vous en 2020 les 13 et 14 juin

Le méchoui

Les festivités d'été 2019 du Comité des Fêtes se sont clôturées avec le méchoui traditionnel.

Un petit peu moins de convives que les autres années sont venus autour de la table. L'ambiance très chaleureuse s'est maintenue et a permis à tous de passer une agréable journée sur la cour de notre forteresse. Quatre beaux agneaux ont été rôtis et servis avec amour, les papilles se sont régalées.

Tard dans la soirée chacun est reparti avec le sourire et l'espoir de revenir au même endroit en 2020.





Un grand MERCI à notre Président Jean Claude DELHORBE et à toutes les petites mains qui ont su donner beaucoup de temps pour le plaisir de tous.

RENDEZ-VOUS le 06 SEPTEMBRE 2020 SUR NOTRE BELLE FORTERESSE..... Page 32 Année 2019 Bulletin municipal

Les Amis de Carlux



La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : http://lesamisdecarlux.over-blog.com

Repas huitres crépinettes le 20 janvier



Plus de 90 personnes présentes cette année au repas huîtres crépinettes, préparé et servi par les bénévoles de l'association, qui comme de coutume se joignent aux participants afin de débuter l'année par un agréable moment de convivialité.





Rendez vous le 26 janvier 2020 pour le prochain repas, et le renouvellement des cotisations!

Nettoyage et désherbage au château le 15 juin 2019



Le 15 juin les bénévoles de l'association se sont réunis pour effectuer le nettoyage et le désherbage du château avant l'arrivée des estivants et en préparation des manifestations prévues tout au long de l'été.

Un temps exécrable le matin nous a empêché de nous mettre à l'œuvre avant 14 h00...

Fête des crêpes 25 et 26 août

La 54e Fête des Crêpes de Carlux a, comme chaque année, été une belle fête familiale.

Crêpes, Courses aux ânes costumées, animations médiévales, jeux anciens, jeux pour enfants et repas au château ont permis aux très nombreux visiteurs de vivre de beaux moments festifs et conviviaux.

Petite nouveauté cette année, un stand de préparation de frites et saucisses a eu un grand succès.

La clôture de ce weekend de fête populaire avec le magnifique feu d'artifice embrasant le château a enthousiasmé le public venu nombreux.

La mobilisation des bénévoles a été exemplaire. Qu'ils en soient vivement remerciés.



Cette année les jokeys avaient pour thème de déguisement «les miss revisitées», très revisitées en effet!

Les petits sont toujours friands de maquillage.

Beaucoup d'animations leur sont destinées, manège ancien, échasses, tir à l'arc et jeux d'adresse.



Pour clôturer cette belle fête familiale, le feu d'artifice a embrasé la tour du château, et mis des étoiles dans les yeux, puis, petit à petit, jusqu'à presque 2 heures du matin, chacun a rejoint ses pénates, laissant aux agents communaux et aux bénévoles le soin de tout remettre en place dès le matin, comme si rien ne s'était passé...

Rendez-vous les 22 et 23 août 2020 pour la 55e édition!

L'année 2019 a vu la modification du bureau composé de :

Yves GARRIGUE président Michel GARNERO vice président Patrick THEMELIN trésorier Claudine ALBENQUE secrétaire

Michel LEMASSON 2è vice président

trésorier adjointBrigitte REYsecrétaire adjointe

Je remercie les Amis de Carlux et tous les bénévoles (plus de 70 personnes) qui ont participé à l'organisation et permis la réussite de ces journées tout au long de l'année

Rendez-vous le jeudi 12 mars 2020 à la salle des fêtes à 18 h 30 pour notre assemblée générale

Bonne et heureuse année à tous!

Le Président, Yves GARRIGUE

Le bilan global de l'association sera présenté à l'assemblée générale et nous pourrons proposer à la Mairie une nouvelle participation financière à l'embellissement de notre commune et à la restauration du château en 2020.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après pour la réussite de ces journées.

lesamisdecarlux@orange.fr



Page 34 Année 2019 Bulletin municipal

Club Canoë Kayak CARLUX CARLUX

Présidente : Sylvie CASTANG ckccarlux@wanadoo.fr

les activités de l'année 2019 ;

<u>De février à mai</u>; Aquagym chaque mercredi ; détente agréable pour chacun et chacune et au dernier cours un quart heure de détente dans un jacuzzi.

<u>En février</u>; sortie à la neige à Méribel. Nous sommes partis samedi 9 Février, arrivés avec des bouchons, vers 19 h le soir. Nous étions 6 pers. ,à participer. Hôtel agréable au bas des pistes : Une semaine avec le beau temps et la neige bonne.

<u>En mars</u>: Le samedi 16 mars, nous étions 7 personnes à partir à la station de sport d'hiver du Lioran. Nous avons pu profiter d'une journée très ensoleillée. Certains se sont élancés sur les pistes de ski et d'autres sur celles de luges ou bien les 2! Baptiste et Mattéo ont pu bénéficier des cours d'initiation de la part des licenciés. Nous avons pris aussi le téléphérique du Plomb du Cantal où nous avons pu admirer les monts du Cantal.

En mai ; juin ; Sortie ; Gorges du Verdon du 30 mai au 2 juin ;

Seulement neuf adhérents pour cette sortie dans les gorges du Verdon ,où sports d'eau et de nature attendaient les participants.

Le premier jour raft sur le Verdon. Gros niveau d'eau qui a occasionné un bain forcé à trois pagayeurs. L'après midi, pour une mise en jambe, pédalo au lac de Ste Croix, car le lendemain plus de 6 heures de marche sur le sentier

Blanc Martel. Ce sentier est composé par des passages délicats : échelles, surplombs au dessus de la rivière, montées et descentes

dans des pierriers. Pas de canyoning pour cette fois, les niveaux d'eau dans les canyons n'ont pas permis de faire cette activité. Le soleil était au rendez - vous tout le séjour.



En juillet et août ; les vendredis soir repas partagés et soirée moules frites le 23 août.

<u>En septembre</u>: le 7 septembre : Descente Argentat / Beaulieu. Départ 8 h Place des Platanes pour une sortie avec 8 participants, petit réconfort devant un café et des chocolatines avant l' effort d'une descente de 4 H pour 25 kms, 5 passages de rapides qui nous ont bien secoués et bien arrosés. Pique nique sur les galets chauds puis arrivée les bras musclés, journée bien agréable.

t t

Le 18 septembre, l'Auvezère, comme beaucoup de rivières, souffre du manque d'eau. Envisager en cette fin de saison sportive une descente de cette fougueuse rivière était impossible. C'est donc un groupe de 17 personnes curieuses qui a randonné dans les gorges pour admirer rochers, chutes, cascades (saut ruban), installation de slalom et peut-être rêver de belles descentes. Bilan : 10 km de balade, un peu de pluie, visite de La Forge de Savignac Lédrier et un sympathique piquenique.



<u>En octobre</u>; Sortie du 19 octobre (boucle autour du moulin de Cougnaguet). C'est sous un ciel peu clément qu'a démarré cette sortie pédestre. 6 km de balade le long de l'Ouysse, avec au final la visite du moulin à eau de Cougnaguet.

Après le pique-nique et la visite, c'est avec un ciel plus amical que nous montons sur le Causse, avec quelques doutes sur les directions à prendre nous effectuons les 7 km restants.



Nous revenons de cette balade avec l'envie de repartir vers d'autres lieux, où l'histoire a laissé des traces des générations qui nous ont précédés.



En novembre ; le 17 novembre : Le traditionnel repas de fin d'année qui permet de remercier les bénévoles.

La saison de location a démarré avec la journée porte ouverte le 1er dimanche de juillet avec son repas traditionnel et la descente l'après midi.

Cette année il y a eu 30 bénévoles qui se sont relayés pour les conduites, ainsi que les permanences au niveau du bureau d'accueil. Les consignes au niveau de la sécurité, ainsi que pour l'organisation générale ont été plus strictes.

La prochaine assemblée générale aura lieu : vendredi 31 janvier 2020 à 20h30 à la salle des fêtes de Carlux, on compte sur vous.

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2020 la présidente, Sylvie Castang

Ami'cole

L'Ami'cole est l'association des parents d'élèves du regroupement scolaire du Carluxais qui concerne les enfants de 7 communes, répartis sur les 4 écoles de Carlux, Cazoulès, Ste Mondane et St Julien de Lampon.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations et d'aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Emmanuel DELEPINE (président) 0553287741

Ami'cole Association des parents d'élèves du R.P.I. du Carluxais



Le Comité des fêtes de Limejouls

Président : Nicolas LINOL PEYROU avrilshumi@hotmail.fr



Les 14 et 15 août 2019 a eu lieu notre traditionnelle fête de Limejouls. Le repas du 14 animé par la band'àben s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, grâce à notre équipe qui a su combler vos appétits.

La journée du 15 a été animée par nos musiciens et nos bénévole lors de nos aubades.



Pour clôturer ces deux jours, notre petit village a été illuminé par un magnifique feu d'artifice.

Le comité des fêtes tient à remercier les participants toujours aussi nombreux, ainsi que les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas faire perdurer cette fête. Nous remercions aussi le groupe B&Cie qui pendant deux jours anime notre fête.

Meilleurs vœux pour une bonne année 2020 et à l'année prochaine.



Page 36 Année 2019 Bulletin municipal

Relais sainte Catherine de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr

De l'année 2019 à l'année 2020!

Nous souhaitons à chacune et chacun des habitants du village « une bonne et heureuse année 2020 ». Ce sont des vœux traditionnels qu'on aime s'entendre dire en cette fin d'année 2019 un peu morose ...alors « bon vent pour 2020 ».

Notre petite équipe du relais (ouverte à ceux qui le souhaitent) se retrouve tous les mois aux coccinelles, avec le père ZANETTE pour partager, méditer autour du Thème proposé par l'Evêque « Ouvrons nos cœurs » : temps de partage et de fraternité, convivial et missionnaire.

Le dimanche 24 Octobre a eu lieu la messe du Christ roi et la commémoration de la fête sainte Catherine, FÊTE DU RELAIS. « 5 Catherines » ont été fêtées à l'issue de la célébration. Une grande fraternité a été vécue autour du pot d'amitié où les petites mignardises « catherinettes » ont été appréciées. A revivre l'an prochain.



Depuis le mois de septembre notre nouveau curé : le Père Christophe LAFAYE a remplacé le Père Philippe DEMOURES (parti à Bergerac). Nous l'avons accueilli, début octobre à Carlux, lors de la messe dominicale du mois ; un moment convivial a eu lieu autour du pot d'amitié pour faire connaissance.

La kermesse annuelle, au mois d'août a été un peu modifiée. La messe a eu lieu dans l'église et le repas au pied des murailles du château. La traditionnelle loterie et le jambon ont fait des heureux.

Nous sommes plus de 25 habitués à vivre la célébration liturgique quand elle a lieu dans l'église : le 2e dimanche du mois.

A la Toussaint, à Noel, aux Rameaux et à Pâques, les baptisés de Carlux et des environs viennent en grand nombre participer à la messe.

Le soir de Noel, au cours de l'Eucharistie célébrée par le Père ZANETTE, un enfant a été baptisé et par un geste symbolique, il sera présenté par ses parents devant la crèche automate installée pour la 3e année consécutive.





Si vous entendez sonner les cloches qui tintent « la volée », elles annoncent l'office le dimanche; mettez vous en route et venez vous joindre à l'assemblée pour célébrer l'eucharistie!

Savez-vous que, notre belle église Sainte Catherine, toujours ouverte fait la joie des visiteurs? Ils y trouvent : Paix, Silence et Beauté! Il faut lire le livre d'or, installé au fond de l'église!

Merci à celles et ceux qui entretiennent l'église. Merci à celui qui l'ouvre chaque jour, merci à ceux qui la ferment le soir.

Merci aussi à l'équipe pour l'animation tant dominicale que pour les funérailles.

Le dimanche des rameaux, nous avons eu la chance d'accueillir un nordiste, revenant de Lourdes: Hugues FANTINO, chanteur animateur liturgique, venu partager ses chants.



Une idée pour l'avenir : faire venir une belle chorale qui chanterait « MARIE », mais chut !

Philippe ENTE et l'équipe.

Amicale de chasse de Carlux

Le <u>repas "tête de veau"</u> aura lieu le dimanche 12 avril 2020 à la salle des fêtes de Carlux Le <u>repas grillades</u> est prévu le dimanche 25 juillet 2020, dans le même lieu.

Président : Patrick ANDRIEUX Vice-président : Moïse PONS Trésorier : Jacques ESCAMEL Vice-trésorier : Julien PLANCHE

Secrétaire : Jérémie GUÉRIN

Piégeurs agréés : Patrick ANDRIEUX, Jérémie GUÉRIN

Pour tout renseignement, s'adresser au Président :

Meilleurs Voeux pour une Bonne Année 2020!

Page 38 Année 2019 Bulletin municipal

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER janine.charrier@gmail.com

Comme chaque année, le club a commencé ses activités avec son Assemblée Générale et la dégustation de la galette traditionnelle.

Nous avons souhaité la bienvenue à notre nouvelle Trésorière Principale Odile CARN et à son adjoint Yves FI-GUIERE et remercié fortement Jean Claude ROUSSEL pour le labeur accompli pendant de nombreuses années. Il est resté cependant adjoint aux nouveaux élus. Nous avons voté le passage de la fonction de Trésorier Principal à Yves FIGUIERE pour l'année 2020.

Nous les remercions tous pour leur fidèle engagement qui nous permet de continuer de proposer de nouvelles activités à tous nos aînés et amis.

Pour satisfaire l'ensemble de nos adhérents et sympathisants (plus de 80 dans la circonscription), le bureau a élaboré et proposé un programme varié tout au long de l'année qu'il vous présente succinctement ci-après :

- <u>Le 14 avril</u>, un loto composé de 11 quines adultes et 3 quines enfants a permis de récolter des fonds et de faire gagner de nombreux lots de valeur offerts par les commerçants de Carlux, des villages voisins, de Souillac et de Sarlat. Nous les remercions tous pour les magnifiques dons offerts au club.
- <u>Le 13 mai</u>, le bus a conduit un premier groupe à Aubeterre sur Dronne où il a découvert une belle église monolithique et de nombreux vestiges sous terre. Après la visite du village médiéval et un bon déjeuner, un petit arrêt à la Maison de la Dronne a offert un bon moment de détente dans le beau parc du moulin à farine du 12ème siècle et dans le musée retraçant l'activité meunière.
- <u>Du 27 au 31 mai,</u> d'autres voyageurs ont dirigé leur pas dans le Béarn. Au programme :

Sauveterre et son pont de la légende ; l'insolite principauté de Laas qui a connu son véritable essor au XIIe siècle avec le pèlerinage de saint Jacques de Compostelle, son château et sa collection de l'âge d'or de l'art de vivre à la française ; Orthez et le musée Jean d'Albret relatant l'histoire des protestants et le rôle de Jeanne d'Albret dans toute l'Aquitaine ;







Angous et sa ferme proposant une dégustation de son fromage et une visite à ses cochons noirs aux longues oreilles ; Navarrenx avec ses remparts, son château, sa vielle ville et sa merveilleuse vue à 180° sur les Pyrénées ; Saint Jean Pied de Port , magnifique village, ancienne capitale de basse Navarre ; Salies et son musée du sel magique et, tout au long du chemin de fantastiques moments de partages et de fous rires

- Le 20 juin : De joyeux lurons sont allés ripailler lors d'un concert et d'un spectacle tout en paillettes et en plumes à Artigues près de Bordeaux.
- <u>Du 3 au 8 Octobre</u> : La découverte du centre de la Bretagne a été choisie pour ce dernier voyage de l'année.

Après l'installation dans une résidence confortable à Mur de Bretagne, les journées se sont déroulées sous un soleil breton dans la joie et la bonne humeur.

Les visites culturelles étaient à l'honneur :

- *Les châteaux des Rohan à Josselin et à Pontivy, l'un demeure résidentielle et l'autre ancienne forteresse pour la défense
- *Les villes médiévales : Josselin, Pontivy, Quintin, Saint Aignan, Mur de Bretagne.



*Un village sidérurgique du 17ème siècle dans la forêt de Quénécan :

Les Forges de Salles. Bien en avance sur leur temps, les habitants et ouvriers y vivaient en autarcie avec une école pour les enfants, des aides sociales, une gestion de cantine commune, des logements, des écuries, des hauts fourneaux, des bâtiments de stockage pour les forestiers et les charbonniers, des ateliers pour la fabrication des outils, etc...

- *Des églises, des basiliques.
- *Un calvaire : A Guéhenno, seul calvaire monumental du Morbihan.
- *Une visite à la maison des mégalithes à Carnac.

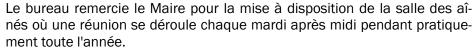
Les moments de détente aussi :

- *Une balade à Perros Guirec en bateau autour des 7 îles pour admirer une multitude d'oiseaux migrateurs.
- *Un parcours santé sur le chemin des douaniers à Ploumanac'h.
- *Des balades dans une fête bretonne et près du plus grand breton (avec expo de vieux métiers bretons et exposition de vieilles voitures).
- *Une balade sur la plage et les rochers à Trégastel.
- *L'apprentissage de danses bretonnes.
- *Des compétitions autour de jeux bretons.
- *Une petite balade près des champs de mégalithes.
- ... et beaucoup d'autres encore...



- *<u>Autour de la table le 18 décembre</u> : Avec un bon repas au Rouffillac à Carlux et accompagné d'une belle prestation musicale présentée par Pascal SAULIERE.
- *<u>A la salle polyvalente</u>: Avec une présentation relative au bien-être et à l'alimentation par Cassiopéa de Périgueux et une rétrospective de toutes les activités de l'année, autour du pot de l'amitié et avec la présentation des photos de tous les participants et plus particulièrement celles préparées par notre ami Jacques DELVERT.

MERCI Jacques pour ton investissement....



Ces moments de partages et d'échanges très conviviaux apportent beaucoup à tous les membres et vous pouvez les rejoindre, ils vous attendent....

Le CLUB AU FIL DU TEMPS vous souhaite une EXCELLENTE ANNEE 2020 et vous donne rendez-vous pour sa prochaine Assemblée Générale et sa galette, le DIMANCHE 12 JANVIER après midi,

à partir de 14H30, à la salle polyvalente de Carlux.



Les Coccinelles

Président : Guy SAULIERE egsauliere@free.fr

L'association souhaite comme par le passé faire des actions ponctuelles au niveau de la commune. Les locaux de l'association sont à disposition pour les assemblées générales et la paroisse pour la dispense du catéchisme et la tenue de groupes de réflexion.

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.







Pneus

Entretien Auto

Lubrifiants

Rejoignez-nous sur



Agence Gourdon 8 05 65 41 95 95

Agence Souillac 805 65 32 72 30



CARRELAGES - SALLE DE BAINS PAROUETS - PIERRES NATURELLES TERRASSES



VOTRE SALLE EXPOSITION CARÉO SARLAT

CARÉO L'ENSEIGNE SPÉCIALISÉE CARRELAGES DU GROUPE







Z.I. rue Marcel Paul **46130 BIARS SUR CÈRE**

Tél.: 05 65 39 72 00

Fax: 05 65 38 68 36

contact@he46.fr

Page 41 Année 2019 Bulletin municipal







ELECTRICITE GENERALE

SEABRA Paulo

Rue Lucien Dubois **SARLAT 24200**



06 76 25 68 31



a 05 53 28 33 92

RC 443 638374 RM 2401

Automatisme de portail

Alarme Vol Incendie

Climatisation

Dépannage

Chauffage

Mail: Seabra.paulo@orange.fr

SAS Delhorbe

Le Vialard 24370 Prats de Carlux

05 53 29 74 11 06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- ADOUCISSEUR D'EAU
- **▲** CHAUFFAGE
- CLIMATISATION





Route de Souillac Sarlat la Canéda 24200

Tel: +33(0)553282563

www.reca.tm.fr

Fax: +33(0)553282573

reca.sarlat@reca.tm.fr



Page 43 Année 2019 Bulletin municipal



SARL PROUILLAC & Fils

Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues Tél.: 05 53 28 81 20 - Fax: 05 53 28 82 04 www.prouillac-materiaux.com

PIECES AGRICOLES - QUINCAILLERIE FOURNITURES INDUSTRIELLES et ACCESSOIRES

COVERPA

Z.I. de Madrazès 24200 SARLAT Tél. 05.53.59.32.31- Fax. 05.53.31.13.59



DOMAINE De BEQUIGNOL

Spécialités Artisanales Confiserie de noix Chocolats aux noix

> 05 53 29 73 41 www.bequignol.fr 24370 CARLUX



BP: N°32 - 24260 LE BUGUE Tél: 05 53 07 23 18 - Fax: 05 53 07 04 94

ADDUCTION D'EAU - IRRIGATION - ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS ET RESEAUX SECS







CONSEIL & INGÉNIERIE

Groupe DEJANTE















Retrouvez-nous sur notre site internet : www.dejante-infra.com

DEJANTE ÉNERGIES SUD-OUEST

> 75, Avenue de la Libération 19360 MALEMORT Tél. 05 55 92 80 10

DEJANTE ÉNERGIES AUVERGNE

> 11, place de la Halle 15250 NAUCELLES **Tél**. 04 71 43 64 35

DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT QUERCY

Avenue Robert Destic 46400 SAINT-CERE **Tél.** 05 65 38 13 70

DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT
PAYS D'OC

70, rue des Agriculteurs 81000 ALBI **Tél**. 05 63 76 21 00

DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT SUD-OUEST

75, Avenue de la Libération 19360 MALEMORT Tél. 05 55 92 80 10

DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST

75, Avenue de la Libération 19360 MALEMORT Tél. 05 55 92 80 10 Page 45 Année 2019 Bulletin municipal









SARL CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
Rouffillac
24370 CARLUX
Tel. 05 53 29 70 16



Halle Paysanne de Carlux

Marché fermier

Restaurant panoramique typiquement Périgourdin « Le Relais du Paysan » ouvert tous les jours de mai à novembre

2 05 53 29 41 90







Restaurant hôtel Le Rouffillac

Ouverture à l'année et tous les midis Menus à 13 €, 18 € et 22 € Repas de fêtes, d'associations et de groupes 20 05 53 29 70 24

MARCHE DES HALLES de SOUILLAC tous les jours, toute l'année de 9 heures à 19 heures





CAMPING « LES OMBRAGES »
ROUFFILLAC 24370 CARLUX
Tel: 09 53 53 25 55



Gabares NORBERT

Le Bourg – 24250 LA ROQUE-GAGEAC Tél. 05 53 29 40 44 – Fax 05 53 29 37 30 www.norbert.fr



CARLUX 05 53 29 83 17

castang-ferronnerie.com

Bruno Tomassetti

Agent général

23 rue Gambetta BP 11 - 24220 Saint Cyprien

Tél.: 05 53 30 35 40 Fax: 05 53 29 13 75

E-mail: agence.tomassetti@axa.fr

Nº Orias 07 01 3 7

Nº 1050844721MY au fichier des démarcheurs bancaires ou financiers



ON recycle





Dordogne et Lot 24370 Carlux Tél: 06 74 26 95 35



jean-loup.theillier@sextantfrance.fr

Vous désirez faire paraitre un encart publicitaire dans le bulletin municipal 2020 ?

Contactez la mairie de Carlux au 05 53 29 71 08











Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h30 Le dimanche de 8h00 à 12h30 En période estivale : 8h00 - 19h30 non stop

RELAIS COLIS

Presse - gaz - dépôt de pain - fruits et légumes de producteurs Produits frais - fromages - viande charcuterie Poulets rôtis tous les week - end proxi.carlux@orange.fr

Livraison à domicile (10 km) 05 53 30 13 79